



Issy, le 26 janvier 2022

La CGT soutient la motion qui suit, approuvée par une majorité de journalistes initialement signataires d'un texte à la direction début décembre. **Le SNJ-CGT estime que la direction de RFI n'a pas su ou n'a pas voulu imposer le strict respect des principes déontologiques de notre profession.**

Texte de la motion de défiance à RFI

« Une information libre, indépendante, vérifiée, honnête, équilibrée et experte (...). Contre toute forme de manipulation. Partout dans le monde » : voici ce que l'on peut lire dans l'actuelle campagne de communication diffusée dans la presse pour vanter les vertus du groupe France Médias Monde

Journalistes à RFI, nous défendons ces principes au quotidien. Et c'est au nom de ces principes que nous soumettons cette motion de défiance au vote.

Notre rédaction a été profondément indignée à la fin de l'année 2021 quand l'enquête Congo Hold up dont nous sommes partenaires a été gravement remise en cause, dans une interview associée à l'image de RFI.

Fait aggravant : ces attaques sont venues de l'intérieur même de notre radio.

La direction aurait dû agir. Il n'en a rien été, ce qui a eu pour conséquence d'entraîner une campagne de dénigrement et d'insultes contre la collègue – grâce à qui nous avons été associés au consortium Congo Hold up – et contre notre rédaction. C'est inacceptable.

Face à l'émotion suscitée par cette affaire, la direction a d'abord parlé de travail « irréprochable » puis choisi de brandir l'épouvantail d'une « déstabilisation ». Nous estimons au contraire que ce sont les errements déontologiques qui menacent de fragiliser RFI.

La plupart des textes qui devraient empêcher ce genre de situations existent déjà dans l'entreprise. Mais du fait de la direction, leur application est à géométrie variable.

Cette affaire n'est que le dernier exemple des dérives déontologiques que les directions successives de Radio France Internationale ont permises ces dernières années et sur lesquelles la SDJ n'a eu de cesse d'alerter. L'intégrité de RFI portée par nos rédactions, nos envoyés spéciaux et nos correspondants partout dans le monde est atteinte.

Faites-vous confiance à la direction de RFI pour appliquer et faire respecter les principes déontologiques qui régissent tout média, pour défendre et promouvoir une information libre et indépendante ?

JE FAIS CONFIANCE / JE NE FAIS PAS CONFIANCE

Vous serez amenés à vous prononcer le 1er février. Dans notre prochain tract nous vous indiquerons les modalités pratiques à suivre pour participer au vote.